

- [Services](#)
- [Newsletters](#)
- [Montres](#)
- [Auto](#)
- [Vin](#)
- [Phébé](#)
- [Le Point Pop](#)
-
-
- [Identifiez-vous](#)
- [Abonnez-vous](#)

Boutique le Point

[Numéro de la semaine](#) [Abonnements](#) [Hors-séries](#) [Anciens numéros](#)

Evenements

[Futurapolis Santé](#) [Futurapolis](#) [Neuroplanète](#) [Les Forums du Point](#) [Conférences](#)

Jeux concours

[Quiz](#)

Partenaires

[Programme TV](#)

[Menu](#)



- [Politique](#)
- [International](#)
- [Économie](#)
- [Tech & Net](#)
- [Culture](#)
- [Débats](#)
- [Sciences](#)
- [Santé](#)
- [Sports](#)
- [Lifestyle](#)
- [Afrique](#)
- [Vidéos](#)
- [Abonnés](#)

[Actualité](#) [Débats](#) [Les invités du Point](#) [En toute liberté](#)

Nouailhac - La vérité sur le matraquage fiscal des automobilistes

En 2017, les automobilistes auront supporté quelque 67 milliards de taxes et amendes diverses, presque autant que l'impôt sur le revenu !

Par [Jean Nouailhac](#)

Publié le 19/11/2018 à 16:24 | [Le Point.fr](#)



Des Gilets jaunes à Caen le 19 novembre.

© CHARLY TRIBALLEAU / AFP

[PROFITEZ DE VOTRE ABONNEMENT A 1€ LE 1ER MOIS !](#)

- 666 partages
-
-
-
-
- Agrandir le texte
- Réduire le texte
- Imprimer
- Commenter
- Ajouter aux favoris
- Envoyer par email

Le président de l'Union française des industries pétrolières (UFIP), Francis Duseux, n'y va pas par quatre chemins : « Le carburant est le produit le plus taxé de [France](#). » Mais encore ? Un autre président, Didier Bollecker, celui de l'Automobile Club Association (ACA), la plus importante organisation privée de défense des automobilistes avec 800 000 adhérents, confirme que « les automobilistes français dépensent plus de taxes que de carburant », plus précisément un total de 36 milliards d'euros en 2017.

À cette somme, pour être complet, il faut ajouter 9 milliards de péage, 7 milliards de TVA sur les véhicules neufs, 6 milliards de TVA sur l'entretien, 4 milliards de taxes sur l'assurance, 2 milliards sur les cartes grises, 2 milliards d'amendes forfaitaires (radars, etc.) et un dernier milliard d'autres petites taxes, soit au total un déluge de 67 milliards d'euros de taxes pour les seuls automobilistes, un chiffre incroyable mais vrai, à comparer aux 73 milliards d'euros d'impôt sur le revenu de cette même année 2017.

67 milliards d'euros de taxes pour les seuls automobilistes

Pour mieux comprendre le ras-le-bol fiscal des automobilistes, il faut entrer un peu dans le détail de ces 36 milliards d'euros de taxes sur les carburants, l'essentiel provenant de la TICPE, la « taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques », laquelle est elle-même taxée d'une TVA à 20 % ! La surtaxe de la taxe. Le comble du vice fiscal !

Cette TICPE englobe la nouvelle « taxe carbone », dite « contribution climat-énergie », créée en 2014 par [François Hollande](#) pour taxer le CO2, c'est-à-dire le gaz carbonique, principal gaz à effet de serre à l'état naturel avec la vapeur d'eau. Fixée à 7 euros la tonne en 2014, elle a grimpé à toute vitesse pour arriver à 30,50 euros la tonne de CO2 en 2017, puis 44,60 euros en 2018. Résultat : un « rendement » comme on dit à Bercy de 2,3 milliards d'euros en 2015, passé à 3,9 milliards en 2018, soit une augmentation de 70 % en trois ans !

Mais ce n'est que le début des immenses dégâts que cette taxe carbone bien vicieuse va occasionner puisqu'elle doit passer à 55 euros la tonne en 2019, 65 euros en 2020, 76 euros en 2021 et 86 euros en 2022, soit une nouvelle progression de près de 60 % sur les quatre prochaines années ! Une hausse vertigineuse qui va faire monter très haut dans les tours le moteur de la TICPE, nouvelle dénomination de la TIPP sur les produits pétroliers, une taxe grand-mère qui datait de 1928 et qui avait pour affectation initiale l'entretien des routes. Or le réseau routier français, selon un rapport récent d'experts internationaux missionnés par le gouvernement à l'époque du drame du viaduc de Gênes, [est dans un état critique de délabrement](#) : il bénéficie de moins de 700 millions d'euros de dotation d'entretien en moyenne chaque année alors qu'il lui faudrait 1,3 milliard par an sur une longue période, uniquement pour le maintenir en l'état, c'est-à-dire pour lui éviter de se délabrer encore plus.

Lire aussi [Infrastructures : « Il faut donner la priorité à l'entretien plutôt qu'aux nouveaux projets »](#)

Une transition écologique fumeuse

On sait enfin que, pour justifier la « transition écologique », le gouvernement a imposé une nouvelle trajectoire de la composante carbone non seulement en accélérant les hausses des taxes jusqu'en 2022, mais encore en poursuivant [le rattrapage de la fiscalité du diesel sur celle de l'essence](#), laquelle continue par ailleurs d'augmenter de son côté. On voit bien que tous ces nouveaux et nombreux milliards d'euros vont tomber dans le tonneau des Danaïdes du budget de l'État, quoi que puisse en dire tel ou tel ministre ou député de la majorité en particulier à l'occasion de la révolte des Gilets jaunes, le pire étant atteint par les perroquets médiatisés qui répètent à l'envi que « le diesel tue », alors que c'est l'État lui-même qui a lourdement insisté pendant des dizaines d'années pour favoriser le diesel par rapport à l'essence.

En attendant, du moins le [Sénat](#) l'espère-t-il, que le gouvernement retrouve une certaine lucidité et ne procède pas à la nouvelle accélération des taxes qu'il a prévue dans son projet de loi de finances pour 2019 au prétexte de cette fumeuse et mal expliquée « transition écologique », les sénateurs de la commission des Finances ont décidé le 14 novembre de geler toutes les augmentations de la TICPE annoncées jusqu'en 2022, soit une masse de 46 milliards d'euros. Coup d'épée dans l'eau du Sénat, ou début d'une utile sagesse pour le président Macron et son Premier ministre Philippe qui ont fortement dévié dans l'opinion ces derniers temps et dont l'acharnement à poursuivre leur matraquage fiscal sur les automobilistes risque de se retourner contre eux ?

Sur le même sujet